

# les chaises vides



Bulletin intérieur du Collectif de défense des sans-papiers 02 — N°40 — 1er novembre 2010

*Opération faites du bruit pour Abdelmajid :  
venez avec vos casseroles !  
Rassemblement, samedi 6 nov. à 14 h. 30*

*(devant la sous-préfecture de Soissons)*

**Nous voulons faire du bruit pour Abdelmajid : le préfet ne nous entend pas, n'écoute pas l'indignation de la population soissonnaise, ne tient aucun compte des élus qui s'adressent à lui... Casseroles, pétards, trompettes, vuvuzellas... faisons-nous entendre par ceux qui veulent séparer un couple !**

**VENEZ NOMBREUX à 14 h. 30 devant la sous-préfecture !**

Une AG se tiendra ensuite dans la Maison des Syndicats pour envisager la suite de la mobilisation.



*Sur le marché,*

samedi dernier, nous avons fait signer la pétition

(voir page 2)

## COMPTE-RENDU DE LA DÉLÉGATION REÇUE

A. Sautillet, conseiller général et J. Lestrat, président LDH Soissons ont été reçus à leur demande, le 26 octobre, par le sous-préfet de Soissons. Deux points étaient à l'ordre du jour :

**1) La garantie d'obtenir un visa en moins d'un mois.** Le sous-préfet a évoqué la situation de quatre Marocains mariés à une Française qui ont obtenu leur visa entre 22 et 60 jours. La préfecture a vérifié téléphoniquement la situation auprès des autorités consulaires françaises au Maroc qui ont confirmé qu'actuellement l'obtention du visa "longue durée" se réalisait en moins d'un mois SOUS RÉSERVE que le demandeur agisse dès son arrivée au Maroc et qu'il n'y ait aucune affaire judiciaire (ou policière) en cours.

**2) Le "vice de procédure" qui sera évoqué au Tribunal Administratif le 18/11/2010.** Le sous-préfet dit que si le préfet était débouté le 18/11, il pourrait reprendre une mesure d'OQTF en respectant scrupuleusement la procédure, mais qu'en aucun cas, cela ne régulariserait la situation d'Abdelmajid L.

Contacté, Abdelmajid : 1) ne fait pas confiance aux autorités françaises et marocaines, il aimerait avoir une recommandation écrite. La réponse écrite du Préfet qui annonce "moins d'un mois est intéressante mais insuffisante.. 2) dit que si la mesure d'OQTF n'est pas levée, les délais seront beaucoup plus longs (les autorités consulaires françaises au Maroc sont avisées de cette mesure et ne voudront pas la contrarier).3) Il affirme avoir un "casier judiciaire" vierge et aucune "affaire" en cours au Maroc.

J.L.

**Collectif de défense des sans papiers de l'Aisne**, membre de RESF

[cdsp02@wanadoo.fr](mailto:cdsp02@wanadoo.fr) [www.cdsp02.org](http://www.cdsp02.org) [www.educationsansfrontieres.org/resf02](http://www.educationsansfrontieres.org/resf02)

soutenu par : Ligue des Droits de l'Homme de Picardie, de l'Aisne, de Soissons, de Chauny-Tergnier, Fédération de parents d'élèves FCPE de l'Aisne, Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (ASTI), SUD Education, Union Syndicale Solidaires 02, FSU, Union Locale-CGT de Soissons, Union Locale-CGT de Château-Thierry, CGT Educ'action, SNES-FSU, SGEN-CFDT, UNSA-Education, Comité de Lutte lycéen de Nerval, UNL 02 (Union Nationale Lycéenne), Sud Santé Sociaux, Syndicat National Unifié des Impôts, Syndicat National des Agents de la Direction Générale des Impôts - CGT, Confédération paysanne, Confédération Syndicale des Familles (CSF), Parti Communiste Français (PCF), Parti Radical de Gauche de l'Aisne (PRG), Mouvement de la Jeunesse Socialiste (MJS), Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA), Les Verts de l'Aisne, Alter Ekolo. Groupe Kropotkine de la Fédération Anarchiste, Parti de Gauche de l'Aisne, Union Juive Française pour la Paix (UJFP), Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre solidaire, Action Catholique Ouvrière, Madomé (Braine France-Mandiakuy Mali)

Pour nous contacter **CDSP 02 7 rue des Fonds d'Envaux 02380 VERNEUIL-SOUS-COUCY Tél. : 06 77 43 10 04 et 03 23 25 79 38**

## Sur le marché de Soissons (suite de la p.1)



Une magnifique banderole avait été confectionnée par des militant-es. Un tract était distribué pour donner l'information... Nous avons continué à populariser la situation d'Abdelmajid. Le cas est désormais connu et des dizaines de Soissonnais, alertés par la presse et par nos tracts, ont signé la pétition.

*Malgré la pluie et le froid, un militant bien visible fait signer une Soissonnaise... ►*



*Nous en sommes à presque 900 signatures*

(dont 400 en ligne).

Continuez à faire signer la pétition : objectif fixé par Jean-Yves = 1000 signatures avant le 18 novembre.

- **sur papier** (en page 3) : pensez à les envoyer par courrier à l'adresse indiquée ou à les ramener lors des rassemblements.
- **en ligne** : allez à l'adresse : [www.educationsansfrontieres.org/P1643](http://www.educationsansfrontieres.org/P1643) ou tapez dans Google : **"resf pétition Abdelmajid"**

LIBRE COMMENTAIRE :

### *Des délais qui s'allongent...*

Il y a un mois, le sous-préfet écrivait :

Comme je l'ai indiqué à de précédents interlocuteurs, la solution la plus rapide est d'encourager M. L. \_\_\_\_\_ à retourner au Maroc et à solliciter un visa dont la délivrance intervient dans un délai inférieur à un mois.

**.. moins d'un mois !**

Lors de l'entrevue de mardi dernier (voir page 1), le délai maximum est passé à **60 jours...**

Malheureusement, la **CIMADE** et **Les Amoureux au ban public** nous amènent des exemples, beaucoup plus inquiétants : ainsi le Tunisien **Mohamed Allouche**, marié avec une Française et père d'un enfant, a été arrêté à Montrouge le **15 avril 2009** et expulsé le **7 mai 2009**. Il a fallu une décision du **Conseil d'État**, en avril 2010 pour obliger le Consulat à réexaminer la demande de visa de Mohamed dans un délai de 15 jours. Finalement, il a pu revenir de Tunisie et retrouver sa famille à Montrouge, le vendredi **28 mai 2010**.

**15 avril 2009 - 28 mai 2010...** Calculez monsieur le sous-préfet !

### *Fuites*

Une oreille indiscreète qui traînait dans les bureaux de la Préfecture de l'Aisne, nous a rapporté que M. le Préfet n'atteignait pas, pour l'heure, les chiffres d'expulsions requises par l'amateur d'Auvergnats qui siège au Ministère de l'Intérieur.

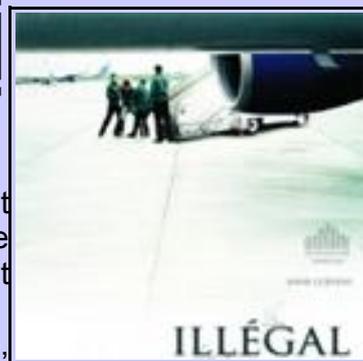
Est-ce pour cela qu'il a besoin de celle d'Abdelmajid ?

## ILLEGAL

**LE FILM D'OLIVIER MASSET DÉPASSÉ !**

Rétention à six mois, déchirement des familles, expulsion coûte que coûte, violences policières. C'est en Belgique.

En France, certains l'ont rêvé, Besson le fait ! Un film à voir **MAINTENANT !**



<http://resf.info/illegal>

